



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 19 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Préfecture des Hautes-Pyrénées renforce son dispositif de lutte contre la fraude documentaire et à l'identité

A une époque où l'on assiste à une recrudescence des usurpations d'identité et un accroissement de la falsification de documents administratifs, la lutte contre la fraude documentaire est une priorité gouvernementale. En effet, elle est au cœur de 3 enjeux majeurs : protection de l'identité, égalité entre les citoyens et préservation des finances publiques.

Dans ce cadre, la préfecture s'est dotée d'un **plan d'actions stratégiques de lutte contre la fraude documentaire et à l'identité** : sensibilisation et formation des agents, équipement des services des guichets d'accueil pour détecter les faux documents, plans de contrôle, sécurisation des procédures.

Un partenariat a été mis en place entre les services de délivrance des titres et les experts en fraude documentaire et à l'identité de la police aux frontières et de la gendarmerie. Les liaisons et les échanges d'informations entre la préfecture et les organismes sociaux se multiplient également.

Le Préfet a désigné un « référent fraude » chargé d'animer les actions du plan d'actions stratégiques, de sécuriser la chaîne de production des titres, de mener le contrôle approprié des dossiers et d'apporter un appui aux services concernés.

De nombreux cas de fraude documentaire et à l'identité sont découverts grâce aux **réflexes quotidiens des agents de délivrance des titres**. Sur le plan administratif, ils peuvent se traduire par le refus de délivrance ou le retrait des titres. Ils sont aussi signalés à l'attention du Procureur de la République aux fins de poursuites judiciaires éventuelles.